sœur, de deux ans plus âgée que lui, était allée faire une course, s'empara du fusil de son père et voulut tirer des oiseaux. Quand Olympe Dehove rentra, elle trouva son frère couché tout habillé sur le lit des parents ; il avait au côté une blessure qui bientôt déterminait la mort, malgré les soins de M. le docteur Lenglet.

On suppose que le malheureux enfant a voulu traverser une haie vive, voisine de l'habitation, en tirant à lui l'arme chargée, en très mauvais état et dont le chien n'avait ni cran d'armé ni cran de sûreté.

Sains-du-Nord. — Cette semaine, sur les indications d'un agent de la force publique que nous ne nommerons pas, pour ne pas blesser sa modestie, la gendarmerie d'Avesnes procédait, à la filature de M. Stavaux, à l'arrestation de Lettry Gilles, sujet italien qu'on suppose complice dans les affaires de Mastaing.

Lettry était venu à Sains pour le nettoyage des chaudières de la filature où il a été arrêté.

Le Nouvion. — On a trouvé, le 10 décembre, dans un fossé, près du château du Nouvion, un Italien percé de trois coups de couteau au sommet de la tête, un autre à l'œil gauche et enfin un troisième à la main gauche. La mort paraissait remonter à quelques heures.

Une enquête est ouverte. On suppose que cet Italien se nomme Thuri Gaspare, et qu'il s'était pris de querelle la veille au soir avec un de ses compatriotes.

Valenciennes. — *Nomination militaire.* — M. Bousson, colonel du 8e régiment de dragons, n'aura pas fait un long séjour à Valenciennes.

Il vient, par décision ministérielle du 10 décembre, d'être appelé au commandement du 7e régiment de cuirassiers. M. Bousson sortait d'ailleurs de cette dernière arme, on se le rappelle, quand il fut nommé au 8e dragons.

Curgies. — Un jeune garçon de 3 ans 1/2, le petit Mariage, est tombé accidentellement dans une flaque de purin, qui n'avait pas plus de 30 centimètres de profondeur, et s'y est noyé.

Cambrai. — Mercredi soir, un entrepreneur de machines à coudre, demeurant au Rond-Point de la gare du Nord, banlieue de Cambrai, revenait d'Epinoy où il était allé chez un de ses clients pour exécuter quelques petites réparations. Arrivé vers cinq heures et demie, à deux ou trois cents mètres de la route de Douai à Cambrai, il vit tout à coup un homme, portant la tenue d'ouvrier, qui lui barrait le chemin et lui demandait de l'argent.

— Je n'ai que quelques francs pour faire ma route, répondit le voyageur; si vous voulez vingt sous, je vous les donnerai.

— Ce n'est pas assez, répondit l'ouvrier.

Et comme ce dernier s'avançait, sans doute avec l'intention de saisir celui dont il venait d'arrêter la marche, l'autre leva son bâton, ce qui obligea le malfaiteur à reculer de plusieurs pas.

Mais, à un petit coup de sifflet, deux autres individus, complices du malfaiteur, accoururent entourer le vendeur de machines, et, le jetant par terre après l'avoir battu, ils tâchaient déjà de lui enlever sa sacoche quand, par bonheur, le bruit d'une voiture se fit entendre sur le même chemin.

Les voleurs s'enfuirent, et, quelques secondes après, l'entrepreneur, plein de boue, contusionné, était heureux de pouvoir monter en cabriolet et de revenir à Cambrai sans autre mauvaise rencontre.

Il en a donc été quitte pour des vêtements abîmés et quelques meurtrissures.

Anor. — Samedi, un ouvrier verrier du nom de Emile Theureux, dépourvu de moyens d'existence, exposait sa situation à Phillibert Guipier dit Walter, ouvrier verrier, âgé de 21 ans. Walter, bon garçon, le cœur sur la main, commença par plaindre son infortuné collègue, le reçut chez lui, l'hébergea, et finalement le promenait en ville, lui faisant admirer les beautés d'Anor.

A un moment donné, profitant de ce que son nouvel ami causait avec une connaissance, Theureux s'esquiva prestement, retourna à la chambre de Walter et, puisant dans sa malle, lui enleva 40 francs.

Dans sa précipitation, notre voleur oublia sur la commode son livret qui vint juste à point pour renseigner la police, laquelle va lui fournir tout le temps nécessaire pour réfléchir à son acte d'indélicatesse.

Dunkerque. — *Navire en détresse.* — On télégraphie de Pile d'Yeu :

« Le navire *Marie-Blanche*, capitaine Séné, venant de Saint-Vincent la *Barquera* avec minerai de zinc à destination de Dunkerque, étant signalé en détresse, une chaloupe montée par 10 hommes fut envoyée à son secours, le navire étant dans une situation critique, faisant beaucoup d'eau, l'équipage était exténué. Grâce à ces secours, le *Marie-Blanche* put mouiller en rade de Couches où il passa la nuit. Comme il continuait à faire beaucoup d'eau, le navire entra au port où il sera visité.

PAS-DE-CALAIS

Arras. — *Les élections sénatoriales.* — On lit dans le *Courrier du Pas-de-Calais* : « Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que le choix du Comité conservateur s'est fixé sur MM. Hamille et Paris, qui sont désormais les candidats conservateurs au Sénat. »

Calais-Saint-Pierre. — Nous avons relaté l'agression dont un de nos confrères de Calais, l'honorable M. Goutier, avait été victime, dans son propre domicile, de la part d'un officier de la garnison. Nous apprenons que le parquet de Boulogne est saisie de l'affaire. Plainte a été transmise en même temps au ministre de la guerre et au commandant supérieur du corps d'armée. Il est certain que cette violence inexcusable ne restera pas impunie.

Boulogne. — *Les inondations.* — Tous les vallons du Boulonnais, toutes les dépressions de ce sol imperméable sont depuis quelque temps entièrement sous l'eau. Un inoffensif ruisseau, qu'on appelle la Liane, vous a pris depuis deux jours l'air grondeur d'un torrent qui descend des Alpes. Ses *flots jaunes débordent par dessus* tous les vannages des moulins et ont peine à gagner la mer, à travers les écluses grandes ouvertes.

Si les pluies continuaient, les dégâts dans toute la vallée pourraient être considérables.

— Un exemple qui serait bon à imiter :

Il vient de se former ici, l'*association laitière boulonnaise.*

Dans l'intérêt des consommateurs si nombreux de cet élément naturel qu'on appelle le lait, les principaux producteurs des environs de Boulogne viennent de se grouper et de mettre en commun les produits perfectionnés d'élevage et de nourrissage qui ont valu à plusieurs d'entre eux une des plus hautes récompenses de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne. Sous leur garantie personnelle, le lait pourra être distribué absolument pur dans tous les quartiers de la ville et à domicile, sans crainte qu'un intermédiaire peu scrupuleux puisse l'altérer par une addition d'eau ou de matières étrangères.

— Le train parti de Boulogne jeudi à 5 heures 10 a dû s'arrêter à Lottinghem par suite d'un éboulement qui avait barré la voie. Le transbordement des voyageurs et des marchandises a été opéré, et il n'y a eu d'autre accident qu'un retard de trois heures pour les voyageurs à destination de Lille.

BELGIQUE

La fin du fossoyeur. — Sous ce titre, on lit dans le *Courrier de Bruxelles* :

« Nous apprenons la mort civile et politique du V∴ F∴ Vanhumbéeck, ex-ministre de l'instruction publique, « fossoyeur » de son métier, enterré hier soir, 12 décembre 1884, à grand orchestre, au Théâtre de l'Alhambra, en réunion générale de l'*Association libérale* de Bruxelles, dont il venait d'être élu président.

» C'est au mois de décembre 1864 (d'après la première page du compte-rendu maçonnique) que M. Vanhumbéeck prononçait en Loge, à Anvers, son fameux discours funèbre sur le « cadavre du catholicisme. »

» Vingt ans après, mois pour mois, le «cadavre» politique du V∴ F∴ est jeté dans la « fosse » par ses amis de « grande voirie ! »

» C'est le citoyen Janson qui a donné le coup de pelle !

» M. Vanhumbéeck, nommé récemment président de l'*Association libérale*, s'est vu forcé de donner sa démission à la suite d'un vote qui a été pour lui l'arrêt de mort.

» Et du même coup, le parti doctrinaire à Bruxelles est tombé dans le quatrième dessous. C'est un véritable effondrement, qui aura du retentissement non-seulement à Bruxelles, dans toutes les régions du pouvoir, mais encore dans le pays.

» Le radicalisme socialiste, républicain, révisionniste, triomphant à l'*Association libérale* de Bruxelles, c'est la déchéance politique de M. Frère proclamée dans la capitale. Comme chef de gouvernement, M. Frère est mort, et son successeur ne sera ni M. Bara ni M. Rolin, ni aucun des chefs de la ci-devant majorité doctrinaire ; ce successeur, est héritier présomptif est proclamé : c'est M. Janson.

« Grave avertissement pour le Roi ! et grande leçon aussi pour les classes influentes à Bruxelles, si elles ont encore des yeux pour voir et des oreilles pour entendre ! »

Bruxelles. — Une dépêche de Bruxelles au *Soir* déclare inexact le bruit que le comte Herbert de Bismarck ait quitté La Haye pour se rendre à Bruxelles, afin d'y avoir une entrevue avec le Roi des Belges sur la question du Congo.

La loi scolaire. — On lit dans la *Gazette* : « Le conseil communal, au grand complet, y compris les six nouveaux élus qui ne doivent entrer en fonctions qu'au 1er janvier prochain, se réunira officieusement lundi, à deux heures de relevée, dans la salle du conseil, pour discuter l'application de la loi scolaire, imposée par « nos maîtres. »

Duel. — Un « Jeune-Belgique » rédacteur à la *Réforme*, a « croisé le fer » aujourd'hui avec M. V..., le frère d'une jeune fille très connue dans le monde des lettres. La cause de ce duel était un article sur celle-ci, publié par le rédacteur en question de la *Réforme*, dans une revue littéraire. M. V. a reçu une blessure au côté.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 13 décembre. — Isidore Holvoet, rue de la Perche, cour Briet, 18. — Daniel Bacq, rue Saint-Amand, cour Lasalle. — Marie Hoste, rue du Cadeau, 95.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 6 décembre. — Marie Dracke del Castillo, 33 ans, propriétaire, commandeur de l'Ordre du Nicham et Marie Lefebvre, 21 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 13 décembre. — Julie Delesalle, 72 ans, ménagère, rue Barbieux, 5. — Angèle Deleplanque, 1 an, rue de Valenciennes, 46. — Blanche Vienne, 2 ans, Chemin des Couteaux, maisons Duponchel, 8. — Germaine Paux, 2 ans, rue du Nouveau-Monde, cour Lepoutre, 5. — Elise André, 2 ans, à l'Hôtel-Dieu. — Marie Quint, 27 ans, soigneuse, à l'Hôtel-Dieu. — Vasseur, présenté sans vie, à l'Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 13 décembre. — Fernand Fontaine, rue de Guines. — Paul Destombes, rue de la Croix-Rouge. — Auguste Saelens, rue de la Croix-Rouge. — Coralie Wyndrix, au Blanc-Seau. — Emile Destruyt, au Pont-de-Neuville. — Marie Vraye, rue du Brun-Pain. — Marguerite Dutoeste, rue d'Anvers. — Marguerite Bonte, rue de la Cloche. — Albert Parmentier, rue du Prince.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 13 décembre. — Antoine Lefebvre, 70 ans 7 mois, sans profession, rue de la Croix-Rouge. — Louis Toulemonde, 71 ans, rentier, rue du Casino. — Eléonore Caby, 66 ans, sans profession, épouse Dinez, rue Neuve-de-Roubaix. — Marie Scevels, un an 9 mois, Blanc Seau.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DÉCHENAUX-ROUSSELLE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Léon-Pierre-Casimir DÉCHENAUX, veuf de Dame Nathalie ROUSSELLE, décédé à Roubaix, le 12 décembre 1884, à l'âge de 79 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux VIGILES, le samedi 13 décembre, à 4 heures 1/2, à la Messe de Convoi le dimanche 14 décembre, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 15 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 25.

Un Obit Solennel Anniversaire, sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 15 décembre 1884, (Messe à 10 heures 1/2 précises), pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Constantin-Joseph DUBAR, époux de Dame Caroline DESROUSSEAUX, décédé à Pau, le 14 décembre 1882, dans sa 50e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en la église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 15 décembre 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Elisa-Florine DUVIVIER, veuve de Monsieur Ferdinand TIBERGHIEN, décédée à Roubaix, le 13 novembre 1884, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 15 décembre 1884, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Gustave-Joseph DANSETTE, décédé à Roubaix, le 13 novembre 1884, à l'âge de 36 ans, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 15 décembre 1884, à 9 heures pour le repos de l'âme de Dame Clémence-Désirée DÉRICQUE, épouse de Monsieur Etienne-Désiré DELPORTE, décédée à Roubaix, le 4 décembre 1883, dans sa 6e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 15 décembre 1884, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Louis-Joseph PASCAL, époux de Dame Camille DELOSSE, décédé à Roubaix, le 12 novembre 1884, dans sa 3e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 15 décembre 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Adolphe VANDEPUTTE, décédé à Roubaix, le 12 novembre 1884, à l'âge de 41 ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 16 décembre 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Sophie MATHON, épouse de Monsieur Désiré BARENNE, décédée à Roubaix, le 11 novembre 1884, dans sa 64e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois, sera célébré en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 16 décembre 1884, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Victor GRUART, décédé à Roubaix, le 10 novembre 1884, dans sa 72e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 16 décembre 1884, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur César SCREPEL, époux de Dame Clara LALUBIE, décédé à Roubaix, le 19 décembre 1881, dans sa 68e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans *Petit Journal de Roubaix*

FAITS DIVERS

Assassinat d'un mari par sa femme. — Jeudi matin, Catherine Wisse, femme Palin, 35 ans, demeurant à Armentières (Oise), a déchargé sur son mari, âgé de 41 ans, qui, étendu dans son lit, dormait sans méfiance, cinq coups d'un revolver qu'elle avait chargé depuis plus de six mois.

Palin a reçu un projectile dans l'épaule droite, un à la joue gauche, le troisième sur le nez. Les deux premiers ont seuls fait des blessures d'une certaine gravité. La femme Palin a été arrêtée immédiatement et conduite à la prison. Le parquet de Beauvais s'est rendu sur les lieux.

Le dîner des voleurs. — Un des spectacles les plus étranges que Londres offre périodiquement aux approches de Noël vient de se renouveler dans le quartier de Drury Lane. C'est ce qu'on appelle *a thieves' supper*, « un souper de voleurs ». Non pas, comme on pourrait le croire, un souper sur le pouce, hâtif et sommaire, entre chien et loup, sous une porte ou derrière un mur, avec le froid aux pieds et la peur de la police au ventre, mais un bel et bon banquet *officiel*, à la lueur des lustres, *devant une table bien servie, dans une salle publique de Little Wild street* (la petite rue Sauvage!), spécialement disposée à cet effet, avec drapeaux et devises, souscripteurs et invités, — enfin un véritable dîner à trois services, annoncé par tous les journaux, *suivi de toasts*, de discours et de musique.. Cela paraît déjà suffisamment excentrique. Ce qui l'est plus peut-être encore, c'est que la qualité des banqueteurs n'est nullement dissimulée. Nul euphémisme, pas une de ces précautions oratoires si usuelles au pays du *cant*. On ne dit pas « dîner des gentlemen de fortune » ou « banquet des gens qui n'ont pas eu de chance », *on dit et on imprime carrément* : « Souper des voleurs. » Les cartes d'admission ne doivent pas être très courues ? dira-t-on. Erreur profonde. S'il n'y a que deux cents convives, choisis parmi les chenapans les plus notoires de Saint-Gilles et de Whitechapel, c'est qu'il n'y a pas moyen d'en placer un plus grand nombre à table.

Dans cette étonnante hiérarchie britannique, où il faut à tout prix être classé à son rang et faire partie d'une catégorie sociale, mieux vaut encore être officiellement reconnu comme voleur de profession, et accepté comme tel, que n'avoir pas le moindre signe distinctif à arborer dans le combat pour la vie. Tel est évidemment le raisonnement que se sont fait tous les convives, — à moins qu'ils n'aient simplement cédé à l'attrait irrésistible du rosbif saignant. Autre affaire : tout banquet, et particulièrement tout banquet britannique doit avoir un président, cela va de soi. Qui pense-t-on que MM. les voleurs de Londres avaient, cette fois, pour présider à leurs agapes? Ni plus ni moins que sir Ford North, un des juges de la cour de cassation. Et sait-on quels étaient les invités, avec les deux cents héros de la fête? Le lord-maire, des commissaires de paix, des inspecteurs de police, des directeurs de prison...

Pour que la fête fut complète, il ne manquait que l'exécuteur des hautes-œuvres de Sa Majesté. Mais, sans doute, sir Ford North, qui doit bien avoir prononcé dans sa vie deux ou trois douzaines de condamnations à mort, aime mieux trinquer avec des voleurs qu'avec le bourreau chargé d'exécuter ses sentences. Quoi qu'il en soit, et en dépit de cette regrettable lacune, la petite fête a été des plus cordiales. Le président et le lord-maire ont adressé à l'auditoire des paroles de paix et d'encouragement, en rendant hommage à son excellente tenue ; un gôlier facétieux a débité un speech humouristique : un vieux voleur chargé d'ans et de gloire a remercié en termes émus les hauts personnages qui avaient daigné embellir de leur présence cette touchante solennité, et placé avec un extrême à-propos tout un stock de citations bibliques. La cérémonie s'est terminée aux accords harmonieux du *God save the queen*, chanté en chœur et la tête découverte, par tous les convives.

Cela n'a-t-il pas l'air d'une gageure et d'un véritable conte d'Hoffmann? Disons-le bien vite, l'explication est des plus simples et l'affaire, au total, moins ridicule qu'elle n'en a l'air. Le banquet annuel *des voleurs n'a pas d'autre but que d'attirer* l'attention publique sur une œuvre très méritoire, celle du sauvetage moral des condamnés à leur sortie de prison. Des philanthropes se sont dit qu'il est difficile à un naufragé de la vie, nanti de son *ticket of leave* pour unique référence, de trouver du travail ; ils ont compris que des premiers pas du libéré, à sa rentrée dans le monde, dépend bien souvent le sort de toute son existence ultérieure. Ils se sont donné pour mandat d'aller l'attendre à sa sortie de prison, de lui offrir à déjeuner comme entrée de jeu, puis de lui procurer de l'emploi si la chose est possible. Plus d'une fois, sans doute, il leur arrive d'avoir affaire à de bons apôtres qui mangent le déjeuner, acceptent les offres obligeantes et n'en font que plus gaillardement le mouchoir, à la première occasion. Mais n'arriverait-on à sauver qu'un de ces malheureux par an, l'effort vaudrait qu'on le tentât. Au rapport du directeur général de l'œuvre, sur 16,718 libérés sortis en 1883 des prisons de Londres, 12,427 ont accepté le déjeuner qui leur était offert, aux alentours des maisons d'arrêt de Vandsworth, Coldbathfields et Holloway. Le secrétaire de l'association porte, avec un légitime orgueil, une montre d'or qui lui a été offerte par des libérés placés, grâce à lui.

Mais, comme la plupart des institutions charitables de l'Angleterre, celle-ci a des frais généraux hors de toute proportion, avec les résultats acquis.

C'est surtout un prétexte à grasses prébendes pour toute une armée d'administrateurs et de collecteurs de souscriptions. Il est même permis de se demander si l'effet produit n'est pas, au total, infiniment plus délétère qu'utile. Nous avons peine à croire que les exhibitions publiques comme le « banquet des voleurs » puissent être un spectacle moralisateur pour la misérable population de St-Giles. Les pauvres enfants de Seven-Dials, pour qui un dîner semblable, avec du rosbif à discrétion, représente sans aucun doute le dernier terme des félicités humaines, doivent faire à ce sujet des réflexions amères. Aussi ne faudrait-il pas s'étonner outre mesure si leur conclusion était qu'une telle ripaille, avec la joie de voir le lord-maire en *chair et os, vaut bien qu'on l'achète par six* mois de prison. Il y a sûrement quelque imprudence à faire ainsi banqueter officiellement les voleurs dans une ville et dans un quartier où tant d'honnêtes gens meurent de faim.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La dynamite à Londres

Londres, 14 décembre. — Une explosion a eu lieu dans la soirée sous un arche de London-Bridge ; elle a été ressentie à une grande distance, plusieurs fenêtres voisines ont été brisées. La cause de cette explosion est généralement attribuée à une bombe de dynamite. Il n'y a eu aucune arrestation. Il y a un seul blessé.

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME ROUBAISIEN

BOULEVARD GAMBETTA

CIRQUE CONTINENTAL

Directeur-Propriétaire : M. LÉON

AVIS. — M. LÉON, devant un succès toujours croissant, a décidé de prolonger son séjour jusqu'au dimanche 21 décembre inclus.

Aujourd'hui Dimanche 14 décembre, à 8 h. 1/4

REPRÉSENTATION HORS LIGNE

LE TRIPLE TANDEM

par les chevaux

KILT, SCHAMYL et WAVERLAY

montés et dressés en haute école par Mme de Corby, de l'Hippodrome de Paris.

SUCCES DE FOU RIRE ! de l'Abracadabrante Parodie.

LE CONCERT INSTRUMENTAL

Mlle PAMÉLA, clown Gougou. — Mlle JOSÉPHINE, clown William. — Mlle AMANDA, clown José. — Mlle Carolina, clown Edmonds. — M BARNUM, directeur et chef d'orchestre, M. Hadwin.

BATTY, le jockey new-yorkais extraordinaire.

GERETTI, le célèbre gymnasiarque.

REED, l'écuyer américain.

Les oies dressées, du clown ROCHEZ.

Les Frères TRAPNELL, acrobates hors ligne.

Miss BLANCHE, l'équilibriste aérienne.

JACK, le porc savant du clown GOUGOU.

Les Ecuyères, Miss Léna, Mmes Ashby, De Corby, miss Margeith, Mmes Ravizza, Hadwin, etc., etc.

Les Ecuyers, Batty, Ashby, Reed, Harrys, Edmonds Ashby jeune, etc.

Les Clowns Gougou et son porc dressé ; les trois Hadwin ; Rochez et ses oies ; les Trois Trapnell ; Danel, le clown sauteur ; l'AUGUSTE, l'Idiot de l'Hippodrome de Paris, etc.

Prix des places : Loges et Stalles-Chaises, 3 fr. ; Premières ou Pourtour 2 fr. ; Premières Galerie, 1 fr. ; Seconde Galerie, 0,50 c.

Billets à l'avance, au Cirque, de midi à quatre heures : Loges et stalles-chaises, 3 50 ; premières ou pourtour, 2 20 ; premières galeries, 1 10 ; secondes galeries, 70 c.

Les billets ne sont valables que pour la représentation pour laquelle ils ont été pris.

Les entrées pour les secondes galeries se feront par la rue des Longues-Haies.

THÉATRE DES BOULEVARDS, situé Boulevard Gambetta. — Direction : M. Deschamps. — Dimanche 14 décembre. — Bureau à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 0/0.

Succès ! Succès ! Immense Succès !

La Princesse des Canaries, opéra-comique en trois actes et 4 tableaux, paroles de MM. Duru et Henri Chivot musique de Charles Lecocq.

Mandrin, ou les Spectres du Château du Diable, drame en 6 actes.

Ordre du spectacle : 1. Mandrin. — 2. La princesse des Canaries.

Lundi 15. — Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures. — Représentations de M. TALBOT, sociétaire de la Comédie-Française,

Hommage à Molière, poésie de M. Caristie-Martel, de la Comédie-Française, dite par M. Talbot.

Le Bourgeois Gentilhomme, comédie en 5 actes en prose, de Molière.

Le duel ou le philosophe sans le savoir, drame en 5 actes, en prose, de Sedaine.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Dimanche 14 décembre 1884. — Bureau à 4 h. 1/2. — Rideau à 5 h. 0/0.

Manon, opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, paroles de Henri Meilhac et Philippe Gille, musique de Jules Massenet.

Les Danicheff, pièce enquatre actes.

L'Etincelle, comédie en 1 acte.

LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE COMPLÉMENTAIRE

31 DÉCEMBRE 1884

Un gros lot de 500,000 francs

1 gros lot de 100,000 fr.	1 gros lot de 10,000 fr.
1 gros lot de 50,000 fr.	25 lots de 1,000 fr.
2 gros lots de 25,000 fr.	80 lots de 500 fr.

Au total, 106 lots formant 770,000 francs payables en argent à la Banque de France.

AVIS IMPORTANT. — Tous les billets vendus depuis le commencement de l'émission participeront à ce tirage au même titre que les 2,603,028 billets non placés lors du présent tirage. Le billet : UN franc. — En vente chez tous les marchands de tabac. On peut se les procurer directement par lettre adressée à M. H. AVENEL, directeur de la Loterie, au Palais de l'Industrie, Champs-Elysées, Paris. 31317

Adjudications administratives et officielles

Nord. — Le mercredi 17 décembre, à 1 h. — Rivière de l'Escaut. — Restauration de la passerelle de halage de Bouchain, 18,365.50. — A valoir, 3,036.50. — Total, 22,000. — Caut. provisoire, 350. — Caut. définitif, 700.

Le mercredi 24 décembre, à 1 h. 1/2. — Port de Dunkerque. — Reconstruction des magasins de la marine, 341,293 fr. 18. — A valoir, 58,708.82. — Total, 400,000 fr. — Caut. prov., 12,000.

Les certificats doivent être visés au moins huit jours à l'avance par M. Eyriaux des Vergues, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, rue Caumartin, à Dunkerque.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs :

1° Dans les bureaux de la préfecture (3e division) ;

2° Dans les bureaux de M. Ribière, ingénieur ordinaire à Dunkerque.

A la sous-préfecture de Cambrai. — Le lundi 15 décembre, à 3 h. — Travaux communaux et vicinaux.

1er lot. — Beauvois. — Construction d'une école de garçons. — Architecte, M. Lallemant, à Cambrai, 75,594.09. — Caut, 2,500. — 2e lot. — Beauvois. — Construction d'une école de filles. — M. Lallemant, architecte, 72,601.30. — Caut., 2,000. — 3e lot. — Troisvilles. — Construction d'une église. — M. Dutert, architecte à Paris, 76,818.74. — Caut., 2,600. — 4e lot. — Chemin d'intérêt commun. — Ch. n. 35 bis. — Travaux de grosses réparations, 6,000. — Caut., 150 fr. — 5e lot. — Chemin d'intérêt commun. — Ch. n. 22. — Travaux de grosses réparations, 13,800. — Caut., 460. — 6e lot. — Chemin d'intérêt commun. — Ch. n. 22 bis. — Travaux de grosses réparations, 7,100. — Caut., 236. — 7e lot. — Chemin d'intérêt commun. — Ch. n. 23. — Travaux de grosses réparations, 4,600. — Caut, 155. — 8e lot. — Chemin d'intérêt commun. — Ch. n. 115 bis. — Travaux de grosses réparations, 3,000. — Caut., 1 0. — 9e lot. — Chemin d'intérêt commun. — Ch. n. 118. — Travaux de grosses réparations, 4,600. — Caut., 153. — 10e lot. — Chemin d'intérêt commun. — Ch. n. 196. — Construction en pavage, 27,000. — Caut., 810. — 11e lot. — Chemin d'intérêt commun. — Ch. n. 198. — Entretien de 1883 à 1888, 5,181. — Caut., 810. — 12e lot. — Carnières. — Pavage du chemin vicinal ordinaire n. 2, dit du Fresnoy, 6,750. — Caut, 220. — 13e lot. — Neuvilly. — Pavage du chemin vicinal ordinaire n. 3, 12,135.57. — Caut., 365. — 14e lot. — Neuvilly. — Pavage de la rue Maurice (dernière lacune), 5,761.23. — Caut., 180. — 15e lot. — Neuvilly. — Amélioration de la rue Légère, 4,867.69. — Caut., 150. — 16e lot. — Vertain. — Pavage de la rue Pontchaux, 9,615.30. — Caut., 320. — 17e lot. — Pavage de la rue des Bœufs et amélioration de la rue de Selvigny, 8,365.38. — Caut., 270. — 18e lot. — Saint-Souplet. — Construction d'un lavoir public. — M. Mallet, architecte au Cateau, 2,389.30. — Caut., 80.

Les pièces des projets et les conditions de l'adjudication, sont déposées dans les bureaux de la sous-préfecture, où les amateurs pourront en prendre connaissance.

A la sous-préfecture d'Avesnes. — Le mardi 16 décembre, à 10 h. — Travaux communaux et de chemins.

1er lot. — Houdain. — Construction d'une école mixte au hameau d'Eugnies. — M. Guillemin, architecte, 18,527 fr. 98. — Caut., 618.

2e lot. — Audignies. — Empierrement du chemin n. 4, dit voie de Maubeuge (14e annuité), 12,992 fr. 70. — Caut., 420 fr.

3e lot. — Sains-du-Nord. — Grosses réparations sur le chemin d'intérêt commun n. 8 ; construction de trottoirs et fils d'eau au chemin de la Gare, 31,[illegible]. — Caut., 1,200 fr.

Les concurrents pourront prendre connaissance des devis et autres pièces des projets dans les bureaux de la sous-préfecture.

Pas-de-Calais. — Le samedi 20 décembre, à 3 h. — Restauration des vitraux de la cathédrale d'Arras.

Restauration des vitraux de dix fenêtres à la grande nef et au transept (côté gauche), 7,622 fr. 14. — A valoir, 864 fr. 21. — Total, 8,503 fr. 35. — Caut. prov., 400 fr. — Caut. définitif, 840.

Renseignements à la préfecture.

COMMERCE

Laines

Relevé comparatif mensuel des opérations de conditionnement :

NOVEMBRE	Laine peignée 1883	Laine peignée 1884	Laine filée 1883	Laine filée 1884
Reims	677.523	474.492	45.978	46.776
Roubaix	1.411.591	1.291.075	239.939	234.036
Tourcoing	1.067.642	1.121.137	142.957	167.955
Amiens	86.173	118.660	33.728	40.426
Fourmies	179.402	216.593	268.461	285.084
Totaux	3.382.331	3.227.257	731.063	774.297

FOURMIES, 13 décembre.

Les quelques affaires de fils qui se sont traitées cette semaine étaient seulement à titre de rassortiment, pour l'alimentation journalière des tissages.

Ce n'est pas suffisant pour ramener de l'animation sur le marché et faire hausser les cours.

Du reste, jusqu'à la première quinzaine de janvier, cette situation ne peut guère changer.

(*Journal de Fourmies.*) V. BACHY.

PORT-ELIZABETH, 15 novembre.

Les avis télégraphiques de Londres concernant le résultat peu favorable des enchères ne sont pas restés sans influence sur notre place. Les arrivages en Uitenhage snow white commencent à augmenter quelque peu et la laine est généralement suinteuse ; une petite partie extra choix a été traitée par spéculation de 1s. 6 3/4d. à 1s. 7d. ; 40 bls très bonne qtés ont été adjugées aux enchères de 1s. 7 1/4d. à 1s. 7 1/2. ; 130 bls extra supérior bulky 1s 5 3/4d. ; 50 à 60 bls qté moyenne de 1s. 8 1/2d. à 1s 8 1/4d. En country scoured on a traité 30 bls bulky, de qté ord. et pas sans défaut, à 11 1/2d. Quelques balles fleece, de bonne qté moyenne, ont obtenu 8 1/4d. Eu laines suint Karoo on a expédié plusieurs parties pour l'Europe de 5 1/2 à 6d. Les laines en suint bleuatres convenables pour l'expédition, telles que Lady Grey, Barkly, etc., ne sont pas encore au marché, probablement par suite de la difficulté des transports de l'intérieur.

Change : Sur Londres à 90 jours de vue 1 1/2 p. d'escompte.

FRÊT. — Par steamer 7/8, 3/4 et 1/2d. avec 10 0/0 pour Londres et l'augmentation habituelle pour le Continent.

Soies

HONG-KONG, 10 décembre.

Les détenteurs sont disposés à vendre.

	1884	1883
Ventes à Canton depuis la dernière dépêche	— b.	200 b.
Exportations de Canton p. l'Europe	5500 —	11500 —
Stock invendu à Canton	1000 —	2000 —
Canton Taëlee n° 4	—l.s.	330l.s.
» » » 1	335 —	305 —

Change : Sur Londres à 4 mois de vue 3s. 7 1/4d.

SHANGHAI, 10 décembre.

Le marché est plus animé avec peu de choix en bonne marchandise. La spéculation chinoise pousse les prix à la hausse. Taëlee n° 4 1/2 best taels 295. Stock 6500 balles. Expéditions jusqu'à ce jour 42,000 balles.

SHANGHAI, 11 décembre.

On cote : N° 4 Best Chop taels 315. Exportations totales de la saison 41,100 balles.

Change : Londres à 4 mois 4s. 11 1/8d.

Céréales et farines

ARRAS, 13 décembre

GRAINS (l'hectolitre).			Escourgeon	10 50	12 25
Blé bl. nouv.	15 ..	16 25	Avoine nouv.	6 ..	9 ..
Blé bl. vieux.	.. ..	.. ..	FARINES (les 100